

MAIRIE D'EMERCHICOURT

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SEANCE du vendredi 9 avril 2021

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le vendredi 9 avril 2021 à 18 heures, dans la salle de sports « Narcisse Midavaine » en application de l'article 6 de la loi n°2020-1379, aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, suite à la convocation légale qui leur a été adressée le 3 avril 2021, par voie dématérialisée, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le 3 avril 2021, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Régis ROUSSEL, Maire d'EMERCHICOURT.

Sont présents à cette réunion :

Mesdames BAFCOPS Marie-Catherine – BRZEZINSKI Régine – CHOQUET Justine – COTREZ Sabrina – HERBIN Mélody – LONGEARD Ingrid (quitte la séance au point 5 et donne procuration à M. STASIOLOJC Arnaud) et SUM Michèle.

Messieurs DAMS Gonzague – DE FILIPPI Lucas – DUFOUR Daniel – DUMONT Jean-Philippe – DUROSIER Albert – ROUSSEL Régis – STASIOLOJC Arnaud et SZATAN Michel.

Absents excusés ayant donné procuration :

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate, après l'appel nominal que le quorum est atteint.

Monsieur DUMONT Jean-Philippe est nommé secrétaire.

Il est fait ensuite lecture des délibérations du 12 février 2021. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente la liste des décisions directes qu'il a prises en vertu des délégations de compétences qui lui ont été consenties par délibération du Conseil Municipal n°2020/02/10 le 10 juillet 2020.

1. Approbation du compte de Gestion de l'exercice 2020

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par la comptable en poste à Bouchain et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le compte de gestion de l'exercice 2020.

Approuvé à l'unanimité.

2. Présentation et vote du Compte Administratif de l'exercice 2020

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte Administratif 2020 comme suit :

En section de Fonctionnement :

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
013	Atténuation de charges	0 €	156.99 €
70	Produits des services	16 030.00 €	18 064.03 €
73	Impôts et taxes	838 953.00 €	846 840.42 €
74	Dotations et participations	88 849.00 €	86 383.41 €
75	Autres produits gestion courante	1 500.00 €	1 924.07 €
77	Produits exceptionnels	10 000.00 €	11 382.72 €
	Total recettes réelles	955 332.00 €	964 751.64 €
042	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
	Total recettes d'ordre	0.00 €	0.00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE	955 332.00 €	964 751.64 €
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	379 645.00 €	379 645.40 €
	TOTAL RECTTES DE FONCTIONNEMENT	1 334 977.00 €	1 344 397.04 €

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
011	Charges à caractère général	309 860.00 €	242 452.73 €
012	Charges de personnel	503 472.00 €	422 842.94 €
014	Atténuation de produits	6 413.00 €	6 413.00 €
65	Autres charges de gestion courante	83 346.00 €	72 687.93 €
66	Charges financières	11 198.00 €	11 197.08 €
67	Charges exceptionnelles	9 000.00 €	8 020.00 €
	Total dépenses réelles	923 289.00 €	763 613.68 €
023	Virement à la section d'investissement	410 015.00 €	
042	Opérations d'ordre entre section	1 673.00 €	1 672.55 €
	Total dépenses d'ordre	411 688.00 €	1 672.55 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 334 977.00 €	765 286.23 €

En section d'investissement

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
10	Dotations fonds divers réserve	194 034.00 €	195 408.51 €
13	Subventions d'investissement	659 150.00 €	534 606.23 €
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000.00 €	300 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €
	Total recettes réelles	1 153 184.00 €	1 030 014.74 €
021	Virement de la section de fonctionnement	410 015.00 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	1 673.00 €	1 672.55 €
041	Opérations patrimoniales	11 342.00 €	11 341.18 €
	Total recettes d'ordre	423 030.00 €	13 013.73 €
	TOTAL RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE	1 576 214.00 €	1 043 028.47 €
	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	29 107.00 €	29 107.71 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 605 321.00 €	1 072 136.18 €

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
16	Remboursement d'emprunts	854 607.00 €	854 606.42 €
20	Immobilisations incorporelles	6 514.00 €	1 800.00 €
21	Immobilisations corporelles	463 242.00 €	245 891.62 €
23	Immobilisations en cours	269 616.00 €	269 614.51 €
	Total dépenses réelles	1 593 979.00 €	1 371 912.55 €
040	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	11 342.00 €	11 341.18 €
	Total dépenses d'ordre	0.00 €	11 341.18 €
	TOTAL DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE	1 605 321.00 €	1 383 253.73 €

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire quitte la salle. M. Daniel DUFOUR préside la séance et soumet au vote les résultats de l'exercice 2020 se résumant de la manière suivante :

➤ En section de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice 2020 : excédent de 199 465.41 €
- Résultat antérieur reporté : excédent de 379 645.40 €
- Résultat de fonctionnement à affecter : excédent de 579 110.81 €

➤ En section d'investissement :

- Résultat de l'exercice 2020 : déficit de 340 225.26 €
- Résultat antérieur reporté : excédent de 29 107.71 €
- Résultat d'investissement hors reports : déficit de 311 117.55 €
- Résultat des reports : déficit de 181 120.00 €
- Résultat d'investissement reports inclus : déficit de 492 236.55 €

➤ Résultat de clôture de l'exercice 2020 : excédent de 86 874.26 €

Approuvé à l'unanimité.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2020

Considérant l'excédent de fonctionnement de 579 110.81 € et le déficit d'investissement de 492 237.55 € de l'exercice 2020, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter ces résultats comme suit sur l'exercice 2021 :

- 311 117.55 € en report de déficit à la section d'investissement au compte 001 dépenses
- 492 237.55 € en report d'excédent à la section d'investissement au compte 1068 recettes
- 86 874.26 € en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 recettes

Approuvé à l'unanimité

4. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

La loi de finances 2020 ayant supprimé la taxe d'habitation, le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. Le taux départemental de TFPB de 2020 (19.29 %) doit donc s'additionner au taux communal en 2021.

Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire les taux d'imposition appliqués en 2020, d'y ajouter, conformément à la loi, le taux de la part départementale :

	Taux 2020	Taux 2021
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	22.88 %	42.17 % (22.88% + 19.29 %)
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	53.80 %	53.80 %

Approuvé à l'unanimité

5. Présentation et vote du Budget Primitif 2021

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget Primitif comme suit :

En section de Fonctionnement :

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
013	Atténuation de charges	0 €
70	Produits des services	18 100 €
73	Impôts et taxes	856 494 €
74	Dotations et participations	106 109 €
75	Autres produits gestion courante	1 500 €
77	Produits exceptionnels	5 000 €
	Total recettes réelles	987 203 €
042	Opérations d'ordre entre section	0 €
	Total recettes d'ordre	0 €
	TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE	987 203 €
	RESULTAT REPORTE	86 873 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONC. CUMULEES	1 074 076 €

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONSS
011	Charges à caractère général	307 600 €
012	Charges de personnel	520 998 €
014	Atténuation de produits	6 413 €
65	Autres charges de gestion courante	65 165 €
66	Charges financières	9 916 €
67	Charges exceptionnelles	8 000 €
	Total dépenses réelles	918 092 €
023	Virement à la section d'investissement	154 311 €
042	Opérations d'ordre entre section	1 673 €
	Total dépenses d'ordre	155 984 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 074 076 €

En section d'investissement

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
10	Dotations fonds divers réserve	612 298 €
13	Subventions d'investissement	89 104 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €
27	Autres immobilisations financières	291 €
	Total recettes réelles	701 693 €
021	Virement de la section de fonctionnement	154 311 €
040	Opérations d'ordre entre section	1 673 €
	Total recettes d'ordre	155 984 €
	RESTES A REALISER 2020	28 055 €
	TOTAL RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE	885 732 €

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
10	Dotations fonds divers réserves	1 243 €
16	Remboursement d'emprunts	60 299 €
20	Immobilisations incorporelles	1 500 €
21	Immobilisations corporelles	139 791 €
23	Immobilisations en cours	162 606 €
	Total dépenses réelles	365 439 €
040	Opérations d'ordre entre section	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total dépenses d'ordre	0 €
	TOTAL DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE	365 439 €
	RESTES A REALISER 2019	209 175 €
	RESULTAT REPORTE	311 118 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVEST. CUMULEES	885 732 €

Approuvé à l'unanimité.

6. Vote des subventions accordées aux associations

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'octroyer une subvention aux diverses associations comme suit pour le budget 2021 :

*(Monsieur STASIOLOJC Arnaud ne participe pas au vote concernant l'octroi de la subvention à l'Amicale Laïque)
(Monsieur DUROSIER Albert ne participe pas au vote concernant l'octroi de la subvention à la Société d'Histoire Locale)*

- Amicale Laïque d'Emerchicourt : 1 950 €
- Ostrevent Basket-Ball Emerchicourt Aniche Auberchicourt Monchecourt : 2 750 €
- Amicale du Personnel Communal d'Emerchicourt : 1 250 €
- Club Canin d'Emerchicourt : 133 €
- Club Féminin d'Emerchicourt : 133 €
- Société d'Histoire Locale : 133 €
- Association des Parents d'Elèves groupe scolaire Aragon : 133 €
- Ultra Danse Music : 133 €
- Les Georgettes : 133 €

Approuvé à l'unanimité

7. Indemnités rentrée scolaire 2021-2022

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de renouveler l'indemnité de rentrée scolaire de 70 € aux élèves/étudiants résidants sur la commune, fréquentant les établissements du secondaire et du supérieur, en contrat d'apprentissage ou d'alternance ou en situation de handicap dans des instituts spécialisés pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Approuvé à l'unanimité

8. Crédits scolaires - 2021-2022

Il est proposé au Conseil municipal de renouveler la participation communale attribuée pour l'achat des fournitures scolaires des élèves fréquentant le groupe scolaire « Louis Aragon » fixée à 35 € par élève pour l'année scolaire 2021-2022.

Approuvé à l'unanimité

Vu pour être affiché le vendredi 16 avril 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Emerchicourt, le 16 avril 2021

Le Maire,

Régis ROUSSEL.